

> Intitulé de l'emploi

## Architecte paysagiste

> Autres appellations

- Paysagiste
- Concepteur paysagiste

> Définition synthétique

L'architecte paysagiste analyse les besoins en aménagement, réalise des études de faisabilité et conçoit des projets d'espaces verts dont il assure la maîtrise d'œuvre et/ou la maîtrise d'ouvrage.

> Activités principales

- Conception d'aménagements paysagers et proposition de modes de réalisation
- Assistance et conseil technique en matière d'aménagements paysagers
- Études économiques des projets, réalisation ou analyse des études d'impacts
- Élaboration et/ou suivi des dossiers techniques
- Gestion et contrôle de la sous-traitance des projets d'aménagements paysagers
- Coordination des chantiers
- Animation et pilotage des dessinateurs

> Compétences requises

**Savoir :**

- Techniques horticoles et paysagères
- Normes et techniques de dessin
- Génie technique et génie urbain
- Méthode d'étude d'impacts
- Réglementation et mesures sur la protection et la gestion de l'espace et du paysage, la préservation des ressources et du patrimoine, le droit des sols
- Comptabilité publique et Code des marchés publics
- Instances et processus de décision de la collectivité

**Savoir-faire :**

- Concevoir des espaces de vie en milieu urbain, des espaces verts d'accompagnement de bâtiments ou de voiries, des espaces à caractère naturel et des jardins publics
- Traduire les orientations de la collectivité en projets d'aménagements, dessiner une esquisse, un plan
- Mesurer l'impact financier de l'aménagement à moyen terme sur les services techniques de la collectivité
- Évaluer les impacts d'un aménagement sur le paysage de la collectivité
- Définir les conditions d'exécution, les caractéristiques techniques et les délais de réalisation d'un aménagement
- Organiser et analyser des consultations pour la réalisation du travail
- Conduire un projet technique
- Encadrer une équipe

**Comportements professionnels :**

- Autonomie
- Bon relationnel
- Sens de l'organisation
- Rigueur
- Esprit d'analyse et de synthèse

> Conditions particulières d'exercice

- Horaires irréguliers (astreintes)
- Déplacements fréquents sur le terrain

> Tendances d'évolution

**Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :**

- Développement des politiques publiques transverses, extension du champ d'activité (environnement, aménagement, urbanisme...)

**Impacts sur l'emploi (qualitatif) :**

> Proximité avec d'autres emplois